

EN BREF

fourmies@lavoixdunord.fr

FOURMIES

Amis de la boule en bois

Voici les résultats du deuxième concours du challenge d'hiver Max-Devres, organisé par « Les Amis de la boule en bois » (36 joueurs) :

– Gagnants des quatre parties : Jean-Marc Mairesse et Jean-Philippe Champagne.

– Gagnants des trois parties : Francis Gilment et Jean-Louis Lecomte, Alain Pierrot et Jean-Pierre Maton, Roger Gaudry et Khaled Hamida.

Le prochain concours des « Amis de la boule en bois » est prévu dimanche 25 novembre, au boulodrome Kennedy. Inscriptions en doublettes formées. Tirage en quadrettes tirées à chaque tour. Quatre parties obligatoires. Carte : 5 € ; mise : 2 €. Les inscriptions sont prévues à 13 h 45 ; le tirage à 14 h 15.

Le Téléthon avec les tricoteuses

Voici les différentes manifestations organisées par les tricoteuses d'Escapades au profit du Téléthon :

– Samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre : à l'occasion du marché de Noël fourmisien, vente du tricot solidaire.

– Samedi 8 : cinquante tricoteuses sont invitées à un défi tricot en direct à la télévision sur le plateau du Téléthon de France 2 juste avant le journal de 20 h (début du direct à 18 h 30). En parallèle, les tricoteuses profiteront de cette journée parisienne pour se rendre en fin de matinée au village de Noël des Champs-Élysées à Paris. Elles rejoindront ensuite les studios de télévision vers 17 h. Un bus partira de la mairie de Fourmies à 8 h, pour un retour vers minuit. Si vous voulez participer à l'émission, il sera demandé de venir avec votre tricot. Si vous ne savez pas tricoter, il est encore possible de s'initier à ce loisir en direct pendant l'émission ou tous les jeudis à la Maison des associations à Fourmies, de 14 h à 17 h.

– D'ici au 8 : les tricoteuses sont invitées à tricoter au minimum 110 écharpes aux couleurs du Téléthon (vert, rouge, jaune, bleu, rose et violet). Elles seront offertes aux enfants malades et aux invités de l'AFM sur le plateau France 2. De nombreuses écharpes tricotees dans le cadre du précédent défi de « L'écharpe des records » ont été réceptionnées ces dernières semaines. Elles seront vendues d'ici au 8 décembre au profit du Téléthon. Une mascotte en laine d'un mètre de hauteur, également aux couleurs du Téléthon, sera réalisée et finalisée en direct à la télévision. Les Escapades Sambre-Avesnois collectent dès à présent tous les dons pour le Téléthon. Les chèques doivent être inscrits à l'ordre de l'AFM. L'intégralité de la collecte sera annoncée juste avant le 20 h sur France 2.

☎ 03 27 60 73 96.

WIGNEHIES

Brocante des Signaleurs

▶ Samedi 10 novembre, de 8 h à 18 h, à la salle Voltaire, brocante organisée par l'association des Signaleurs. Tarif : 2 € le m linéaire.

☎ 06 13 27 87 98, ☎ 03 27 59 96 16 après 19 h, ☎ 06 72 54 06 76.

IMBROGLIO

Le tenancier d'un café sans propriétaire et qui tombe en ruine contraint de le fermer

C'est un imbroglio. De ces situations inextricables dont on ne sait pas si, un jour, on en verra la fin. Tenancier du café des Sports, rue Jean-Pierre-Dupont à Fourmies, Christian Bourgeois, 54 ans, vient de se voir notifier un arrêté municipal. Il a dû fermer son établissement sur le champ. Pourquoi ? Parce qu'une partie du bâtiment qui abrite son commerce menace la voie publique. En effet, la partie gauche de l'habitation est dans un état de délabrement avancé. C'est même devenu un squat où jonchent, au sol, de nombreuses canettes vides. Et même si la partie droite a été parfaitement entretenue par M. Bourgeois pour son activité professionnelle, l'immeuble faisant un tout relié par une unique charpente, c'est bien dans son ensemble qu'il a été déclaré vacant et sans maître en 2007 puis en péril avec interdiction d'habiter jusqu'à ce qu'il soit consolidé en 2012. On le comprend, la commune n'a pas voulu revivre l'affaire des étangs des Moines. « Je ne veux pas engager la responsabilité de la ville, indique le maire, Alain Berteaux. Que se passerait-il si, dans la situation du



Si la partie droite de l'immeuble est en bon état ; la partie gauche est délabrée et menace la sécurité sur la voie publique.

pire, un enfant perdait la vie dans la partie squattée qui s'écroule ? Mon devoir est de prendre toutes les mesures de sécurité. C'est ce que j'ai

fait. Les services techniques ont même posé un grillage aux frais de la commune pour éviter que des gens pénètrent dans cette ruine.

Sans compter que l'Helpe mineure passe aussi sous la maison ».

Histoire d'héritage

Oui mais voilà. M. Bourgeois n'est pas le propriétaire des lieux mais simplement le locataire. « Il y a toujours eu, ici, un café, dit-il. Moi, j'ai racheté le fonds de commerce en 1987. J'ai payé, depuis, le loyer, certes modeste, au Trésor public. Et j'ai même souhaité acquérir les lieux, il y a vingt ans, mais on m'a dit qu'il n'y avait pas de succession ». Car c'est là que le bât blesse : qui va payer les travaux quand on sait que l'immeuble appartenait à une demoiselle décédée en 1960 ? Qui aurait au moins encore 17 membres de sa famille concernés ainsi que leur descendance. Qu'il faut retrouver. Car pour M. Bourgeois, pas de doute, « c'est à eux, les propriétaires par héritage, d'effectuer les travaux ». Mais, quand bien même ils seraient identifiés, ils pourraient le refuser. Et finalement, l'immeuble pourrait tomber, au bout d'un certain nombre d'années, dans le giron de l'État, qui prendrait la solution la moins risquée : raser le tout. Bref, M. Bourgeois n'est pas près de rouvrir son café. ■ L. M.

CIMAISES

Les travaux dans le quartier de La Marlière s'exposent



Une exposition retrace, cette semaine, la rénovation urbaine (ANRU) dans le quartier de La Marlière.

Une exposition retrace, cette semaine, la rénovation urbaine (ANRU) dans le quartier de La Marlière, à Fourmies. Ouverte gratuitement à toute la population, jusqu'au vendredi 9 novembre, de 14 heures à 17 h 30, dans l'ancienne école maternelle des Glycines, elle présente l'ensemble des travaux qui ont été réalisés sur place, depuis six ans. Des études préliminaires à la grande fête du faubourg avec le baptême du géant de la commune, L'Aurochs, en juin dernier, en passant par la démolition de la tour Plein Ciel. Il y a également, sur place, quelques cimaises réservées au nouveau quartier qui sort actuellement de terre puisque les travaux ont dé-

buté en septembre dernier avec une livraison prévue pour la fin 2013, dans un an. Ils prévoient la construction de 20 logements locatifs (qui permettront à d'anciens habitants de La Marlière de revenir mais aussi d'accueillir des néo-Fourmisiens), la mise à disposition de vingt parcelles viabilisées pour l'accession à la propriété ainsi que d'importants aménagements. Ces derniers concerneront des espaces verts mais aussi un grand mail piétonnier qui reliera la rue du Paradis à la rue de la Fontaine-rouge. Un mail qui sera baptisé Jean-Pierre-Lenoble, du nom de l'ancien président de la société d'HLM L'Avesnoise, récemment dé-

TRÉLON

Le Dancing-club se mobilise pour Célia

D'ici à quelques jours, dans les permanences de vos associations habituelles, et même dans certaines mairies des communes du canton de Trélon – comme c'est le cas dans celle de Fourmies –, vous allez voir fleurir des boîtes décorées pas comme les autres. Ces urnes sont une initiative du Dancing-club de Trélon. Non, l'association ne cherche pas des fonds pour organiser un nouveau spectacle. Elle s'est prise d'amitié pour une jeune fille grièvement malade.

Célia est une jeune Trélonaise, âgée de 14 ans, qui est atteinte de dysplasie spondylo-polyépiphytaire. Cette maladie génétique, diagnostiquée alors qu'elle avait cinq ans, la gêne notamment pour marcher. Elle altère spécifiquement les vertèbres. Et ce syndrome se caractérise par l'apparition d'une arthrose dès le début de l'adolescence ; des problèmes graves de rhumatisme dans de nombreux membres, à l'âge adulte. Pour la soulager et éviter d'abîmer davantage son corps, les médecins lui ont proposé de lui bloquer les hanches pendant quelques semaines. Elle devra donc se faire opérer, deux fois l'année prochaine, en janvier et en mars. Elle devra surtout



Célia devra partir pendant cinq mois de chez elle.

suivre une longue période de rééducation. Ainsi, pour son traitement, elle doit se rendre pendant cinq mois à Paris. Un période qu'elle préférerait, bien évidemment, vivre en famille.

Le club de danse trélonais a donc décidé de se mobiliser pour l'aider à financer son hébergement et celui de sa famille. Pour le moment, les adhérents de l'association ne lui avaient pas parlé de leur projet en espérant pouvoir lui faire la surprise. Mais la chaîne de solidarité qui s'est déjà mise en place lui est revenue aux oreilles et elle apprécie beaucoup la mobilisation de la population locale. ■